Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602640-20260430-2404202605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de KERNASCLÉDEN
5 RUE DE BRISSAC
56540 KERNASCLEDEN

Département
DU MORBIHAN
Arrondissement
DE PONTIVY
Canton
DE GOURIN

Séance du 24 avril 2026

Délibération : N° 2404202605

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt six le Vendredi 24 Avril, à 19 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans la salle municipale sous la présidence de M Christophe CARARIC, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 17 avril 2026

Présent(s) : Christophe CARARIC, Romain AUGUSTIN, Jean-François LE BOUTOUILLER, Valentin LE BOUTOUILLER, Mégie LE CUNFF, Marie-Françoise LE GOFF, Christine QUÉMENER, Cindy ROULET, Cécile TALHOUARN, Olivier TROMILIN

Absent(s) : Sébastien PERRON

Secrétaire de séance : Mégie LE CUNFF

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : LISTE DE PRÉSENTATION DES COMMISSAIRES

DELIBERATION

Monsieur le Maire rappelle, qu'au-delà du vote des taux des impôts locaux, les collectivités participent à la définition de l'assiette de ces impôts. En effet, les commissions communales des impôts directes dressent, avec l'administration, la liste des locaux de référence permettant de déterminer les biens imposables à la taxe foncière et à la taxe d'habitation, ou encore procèdent à l'évaluation des propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises, etc … c'est pourquoi chaque commune institue une Commission Communale des Impôts Directs *(CCID)*.

Concernant les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Suite à la mise en place du nouveau conseil municipal et conformément à l'article 1 650 du code général des impôts, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de procéder à la désignation de 6 commissaires titulaires de la CCID, en nombre double et autant de suppléants.

Il appartient, en suite, au Directeur des Service Fiscaux du Morbihan de choisir parmi la liste qui lui

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602640-20260430-2404202605-DE

a été transmise, les 6 commissaires titulaires et leurs 6 suppléants.

DECISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ont nommés les commissaires suivants :

Commissaires Titulaires		
Nom Prénom	**Profession**	**Adresse**
AUGUSTIN Romain	Exploitant agricole	2 Guernebosse
QUÉMENER Christine	Comptable	2 Porh Pimpec
LE BOUTOUILLER Jean-François	Retraité de l'armée	Kergroise - 56160 LIGNOL
LE BOUTOUILLER Valentin	Paysagiste	2 Canquisquelen
LE CUNFF Mégie	ASEM	1 Kerbourg
LE GOFF Marie-Françoise	Exploitante agricole	6 Kerbourg
PERRON Sébastien	Exploitant agricole	1 Kerrouillé
ROULET Cindy	Cuisinière	3 Canquisquelen
TALHOUARN Cécile	Fonctionnaire des Finances	2 Kerven
TROMILIN Olivier	Enseignant	1 Moulin du Trioulin
ARGENTIN Bruno	Agent SNCF	8 Kerchopine
SYLVESTRE Paul	Cadre de commercial en retraite	1 Villabel

Commissaires Suppléants		
Noms Prénoms	**Profession**	**Adresse**
CARARIC Odile	Retraitée	8 rue de Brissac
ANNO Jacqueline	Retraitée	6 Kerchopine
PERRON Denis	Aviculteur	Ruchec d'en Bas - 56540 Saint-Caradec-Trégomel
ALLOT Christiane	Retraitée	3 Kerbourg
LE MERDY Christelle	Secrétaire de direction	1 Guernebosse
LE NOUVEAU Catherine	Agent de cantine	4 Lotissement Ty Mané
LE TENIER Alberte	Retraitée d'usine	7, place de l'Église
JAFFRE Pol	Retraité	13, rue de Pempoul
SIVY Dominique	Exploitant agricole	7 Kerven
AUGUSTIN Sonia	Commerçante	1 Manéglau
LE VOUEDEC Joseph	Retraité	2 Moulin Neuf
MONPAS Jean	Artisan paysagiste	1 Kerfouler

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire
le 30 avril 2026
Reçu en Préfecture
le 30 avril 2026
Publié ou notifié
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 30 avril 2026

Le Maire

Christophe CARARIC

MAIRIE DE KERNASCLÉDEN (MORBIHAN)